

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2065

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2066

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2067

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par monsieur Patrice Babineau,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2068

concernant l'émission de diplôme – Maîtrise en développement régional

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4.5 du protocole d'entente fixant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski;

ATTENDU l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par le responsable de programme;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER qu'une étudiante a satisfait aux exigences du programme de Maîtrise en développement régional;

DE TRANSMETTRE la présente à l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention de la recommandation de la commission des études de cet établissement aux fins de l'émission des diplômes par l'Assemblée des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2069

concernant l'évaluation du programme de maîtrise en informatique (3781)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en informatique (3781);

ATTENDU la synthèse du dossier d'évaluation;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la soixante-neuvième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 69-SCE-165 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en informatique (3781);

D'INVITER le comité de programme de maîtrise en informatique à donner suite, au cours des six prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2070

concernant le projet de modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645);

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-dixième réunion de la sous-commission des études tenue le 27 août 2010;

ATTENDU la résolution 70-SCE-170 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645);

D'APPROUVER la création du cours *CTBXXX1 Comptabilité publique* et la modification du contenu des cours *CTB6153 Intervention en milieu professionnel* et *CTB6163 Pratique professionnelle*;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter l'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'hiver au programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2071

concernant le projet de modification du DESS en administration scolaire (3164)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification du DESS en administration scolaire (3164);

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la soixante-neuvième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 69-SCE-162 de la sous-commission des études;

ATTENDU le document de réflexion sur la place de la gestion des ressources humaines au sein du DESS en administration scolaire soumis à la sous-commission des études lors de sa soixante-dixième réunion tenue le 27 août 2010;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-dixième réunion de la sous-commission des études tenue le 27 août 2010;

ATTENDU le document complémentaire présentant les précisions additionnelles demandées par la sous-commission des études du 27 août 2010;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du DESS en administration scolaire (3164);

D'INVITER le comité de programme concerné à produire, à l'automne 2010, un rapport à la sous-commission des études sur les suites données à la recommandation 7;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter la modification proposée aux conditions d'admission du DESS en administration scolaire (3164).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2072

concernant un avis au conseil d'administration relativement à la planification de l'offre de programmes à Saint-Jérôme pour les années 2011 et 2012

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la planification du développement académique Horizon 2014;

ATTENDU l'importance de déterminer quels seront les programmes qui seront ajoutés à ceux qui sont offerts à Saint-Jérôme;

ATTENDU le document « Scénario d'ajouts à l'offre de programmes à Saint-Jérôme (2011-2012) – Projet pour avis »;

ATTENDU les résultats de la consultation menée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche quant à un projet d'ajout à l'offre de programmes à Saint-Jérôme;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par monsieur André Manseau,

IL EST RÉSOLU :

- 1) **DE RECOMMANDER** au conseil d'administration, en ce qui a trait aux programmes offerts à Saint-Jérôme :

D'OUVRIR les admissions au baccalauréat en adaptation scolaire aux trimestres d'automne seulement et à temps complet seulement, et ce, à compter du trimestre d'automne 2011 en fixant un contingentement à 15 étudiants;

D'OUVRIR les admissions aux trimestres d'automne seulement au diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire à compter de l'automne 2011;

D'OUVRIR les admissions au certificat en travail social, aux trimestres d'automne seulement et à temps partiel seulement, à compter de l'automne 2011 en fixant un contingentement à 10 étudiants;

D'AJOUTER les admissions à temps partiel, aux trimestres d'automne seulement, au baccalauréat en travail social à compter de l'automne 2012 en fixant à 10 le contingentement pour ce régime d'études;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2072

concernant un avis au conseil d'administration relativement à la planification de l'offre de programmes à Saint-Jérôme pour les années 2011 et 2012

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

D'OUVRIER les admissions à l'hiver au programme de formation initiale DEC-BAC en sciences infirmières, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2012;

D'OUVRIER les admissions aux trimestres d'automne et d'hiver à la maîtrise en sciences infirmières (soins de première ligne) ainsi qu'au DESS en sciences infirmières (soins de première ligne) à compter de l'hiver 2011 en fixant un contingentement à 5 places au total par année pour l'ensemble de la formation, les places qui ne seraient pas comblées à l'automne étant rendues disponibles à l'admission à l'hiver (l'admission des étudiants déjà admis dans l'un des programmes n'étant pas comptabilisée dans le calcul du contingentement);

D'ÉTENDRE l'offre du programme de baccalauréat en administration en implantant l'ensemble des concentrations disponibles dans ce programme tout en limitant l'offre du programme au cheminement régulier. Que l'ajout de ces concentrations soit réalisé en visant à ce que leur accès soit possible pour les étudiants admis au programme à compter de l'automne 2011;

DE MAINTENIR le contingentement à temps complet aux trimestres d'automne seulement, au baccalauréat en administration, et ce, à 90 places;

D'AJOUTER les admissions à temps partiel aux trimestres d'automne seulement, au baccalauréat en administration à compter du trimestre d'automne 2011 en fixant un contingentement à 25 places pour ce régime d'études;

D'OUVRIER les admissions aux trimestres d'automne et d'hiver au certificat en administration à compter de l'automne 2011, en fixant un contingentement à 20 places à temps complet et 20 places à temps partiel à l'automne et 20 places à temps complet et 20 places à temps partiel à l'hiver;

2) **DE RECOMMANDER** au conseil d'administration :

DE FIXER à 24,0 la cote de rendement minimale requise pour l'admission au programme de formation initiale DEC-BAC en sciences infirmières, et ce, tant à Gatineau qu'à Saint-Jérôme;

3) **D'INVITER** les modules concernés à revoir la gestion des contingentements en tenant compte des candidats additionnels provenant des certificats;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2072

concernant un avis au conseil d'administration relativement à la planification de l'offre de programmes à Saint-Jérôme pour les années 2011 et 2012

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

- 4) D'INVITER** le doyen des études à proposer, lors d'une prochaine réunion de la commission des études, une modification aux régimes des études afin de s'assurer que les étudiants procèdent à leur première inscription à un programme selon le même régime que celui qu'ils ont indiqué lors de leur demande d'admission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2073

concernant les nominations de deux (2) professeurs à la sous-commission des études

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU la fin de 1^{er} mandat de madame Louise Briand et le départ à la retraite de madame Madeleine Lussier;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 août 2010 et le rappel au même effet le 7 septembre 2010;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et soumises à la commission des études;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeurs suivants à la sous-commission des études, et ce, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2013 :

- Louise Briand, professeure au Département des sciences comptables
- Jacques L. Boucher, professeur au Département de travail social et des sciences sociales

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2074

concernant les nominations de deux (2) étudiantes au comité de discipline

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement concernant le plagiat et la fraude qui prévoit la formation, la composition et le mode de nomination du comité de discipline chargé de voir à son application;

ATTENDU que deux sièges au sein du comité de discipline sont réservés à des étudiants;

ATTENDU la démission de Bouchra Zerhouni et la perte de qualité de Stéphanie Gauvreau, en juin 2010;

ATTENDU les rappels effectués par le secrétaire général auprès de l'Association générale des étudiantes et des étudiants pour l'inviter à désigner des étudiants considérant qu'il s'agit là d'une prérogative exclusive à l'Association, découlant de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et soumises à la commission des études;

ATTENDU l'éligibilité des candidatures reçues, ces deux étudiantes étant inscrites au présent trimestre d'automne 2010;

ATTENDU qu'il est jugé pertinent de procéder dès maintenant à la nomination des étudiantes, sous réserve de l'approbation de l'AGE-UQO;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation du secrétaire général;

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Patrice Babineau,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les étudiantes suivantes au comité de discipline pour un mandat de deux (2) ans, soit du 17 septembre 2010 au 16 septembre 2012 :

- Sandra Séguin
- Sabrina Guilbert

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 284-CE-2075

concernant les nominations de trois (3) professeurs au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion tenue le 16 septembre 2010, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique de la recherche et de la création qui comporte les dispositions relatives au mandat, à la composition et au mode de nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU la fin du 2^e mandat de la professeure Louise Briand – secteur des sciences de la gestion, la fin de 1^{er} mandat des professeurs Martine Peters – secteur des sciences de l'éducation et de Guy Chiasson – secteur des sciences humaines et la fin de 2^e mandat de la professeure Nada Guzin-Lukic, secteur des arts et des lettres, cette dernière n'étant plus éligible en raison d'une sabbatique;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 août 2010 et le rappel au même effet le 7 septembre 2010;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et soumises à la commission des études;

ATTENDU qu'aucune candidature n'a été reçue pour le poste dédié au secteur des arts et des lettres, le doyen avisant qu'il va poursuivre ses efforts de sollicitation auprès des professeurs éligibles pour être en mesure de recommander une nomination, lors d'une prochaine séance de la commission;

ATTENDU la recommandation du doyen de la recherche concernant la nomination de trois (3) professeurs;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeurs suivants au comité de la recherche et de la création pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2012 :

- Marie Marchand – secteur des sciences de la gestion
- Martine Peters – secteur des sciences de l'éducation
- Guy Chiasson – secteur des sciences humaines

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général